#### **CONTACT ET HORAIRES**

Service État Civil 5 rue Eugène Berrurier 78700 Conflans-Sainte-Honorine

Tel: 01.34.90.89.43

Courriel: <u>etat-civil@mairie-conflans.fr</u> Site: <u>www.conflans-sainte-honorine.fr</u> Horaires: Lundi, mardi, mercredi, vendredi: 9h00 - 12h00 et 13h30 –17h30

Fermé le jeudi matin et ouvert: 13h30 - 17h30. Samedi : 9h00-13h00



# **PASSEPORT MAJEUR: RENOUVELLEMENT**

#### QUI?

✓ Tout citoyen français de plus de 18 ans ayant un passeport périmé, perdu ou volé.

## **COMMENT?**

- ✓ Faire sa pré-demande sur <u>www.ants.gouv.fr</u> (valable 6 mois) ou remplir le formulaire Cerfa 12101\*02 au guichet.
- ✓ Prendre un rendez-vous en ligne sur http://rdv.mairie-conflans.fr ou par téléphone (01.34.90.89.43).
- ✓ Délai de rendez-vous : 4 à 5 mois selon les périodes.
- ✓ Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier au guichet du service Etat Civil.
- ✓ Retrait sans rendez-vous. Présence obligatoire de l'intéressé.
- ✓ Retrait : délai de 3 mois. Au-delà, le titre est invalidé, détruit et la demande est à refaire dans son intégralité.

# PIECES A FOURNIR? ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES

- ✓ Votre n° de pré-demande (chiffres et lettres) ou le formulaire Cerfa 12101\*02.
- ✓ Ancien passeport (sauf perte ou vol).
- ✓ Si perte ou vol : carte d'identité valide ou pièce avec photo émanant d'une administration publique.
- ✓ Justificatif de domicile de moins d'un an (originaux de titre de propriété, certificat d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, quittance de loyer émanant de l'organisme bailleur, facture d'assurance logement, attestation de contrat EDF, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone).
- ✓ Photo aux normes de moins de 6 mois. Photo couleur, format ISO/IECI9794-5:2005, format 35X45 mm, sur fond neutre, de face, tête nue, bouche fermée, ne pas sourire, oreilles et cou dégagés, pas de lunettes.
- ✓ Si vol : déclaration de vol au commissariat obligatoire.
- ✓ Si perte : déclaration de perte éditée par la mairie uniquement lors de la constitution du dossier de renouvellement.

### **DELAIS ESTIMATIFS?**

✓ Selon les pics de demandes et délais de réalisation de la Préfecture : moyenne variable de 4 à 8 semaines.

#### COÛT?

✓ Timbre fiscal de 86€ à acheter sur https://timbres.impots.gouv.fr ou chez le buraliste.

# **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- ✓ <u>Si tutelle</u>: présence obligatoire du tuteur muni de son titre d'identité valide + jugement de tutelle + autorisation écrite du tuteur. Si curatelle : jugement de curatelle.
- ✓ <u>Si hébergé</u>: attestation de l'hébergeant mentionnant que le majeur est hébergé + l'original de son titre d'identité valide (carte d'identité, passeport ou carte de séjour) et justificatif de domicile de l'hébergeant.
- ✓ Si veuf ou veuve : acte de décès.
- ✓ Si divorcé : jugement complet avec autorisation de nom d'usage ou autorisation légalisée de l'exconioint.
- ✓ Passeport grand voyageur : fournir l'attestation de l'employeur
- ✓ La durée de validité du passeport est de 10 ans.

# EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET, LA DEMANDE DE TITRE NE POURRA PAS ETRE TRANSMISE A LA PREFECTURE ET DEVRA FAIRE L'OBJET D'UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS